

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

« DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ »

(SHAKESPEARE)

Samedi 29 septembre 1894

5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS :

LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE, 3 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE, 5 fr.

Les abonnements partent de fin de mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 65

SAMEDI 29 Septembre 1894 — Saint Michel

— DEMAIN SAINT JÉRÔME —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit.

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne. 1.50
Prix divers pour les Annonces de moralité et de dés.

BULLETIN DU JOUR

(Par téléphone)

M. Dupuy

Ainsi que nous l'avons annoncé hier en dernière heure, le bruit se confirme que M. Dupuy, décidé à quitter le pouvoir, saisirait le prétexte de maladie et ne se représenterait pas devant les Chambres à la rentrée.

M. Poincaré se serait rendu à Pont-sur-Seine pour s'entretenir avec M. Casimir-Perier. C'est lui qui serait appelé à la présidence du conseil, la session prochaine devant être surtout une session budgétaire. Le ministre des finances paraîtrait tout indiqué pour ce poste.

Le baron Blanc

M. Casimir-Perier n'accepterait pas, dit-on, comme *persona grata*, le baron Blanc, si celui-ci était désigné par le gouvernement du roi Humbert pour remplacer M. Rissmann, ambassadeur d'Italie à Paris.

Obèques de M. Humbert

Jeu, à midi, ont eu lieu à Beaune les obèques de M. le sénateur Humbert, premier président de la Cour des Comptes. Le gouvernement était représenté par M. Lacheyrie, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dans le cortège étaient M. le préfet Poubelle, actuellement dans la région, et M. Cohn, le secrétaire général et les conseillers de préfecture de la Haute-Garonne; M. Montané, ancien député, et les délégués de la Faculté de droit de Toulouse en robe rouge.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Poubelle, Cohn, le maire de Beaune, et par M. Paget, au nom de la Faculté de droit.

La mission française à la cour d'Espagne

Le gouvernement espagnol a donné des instructions aux autorités de la douane d'un port qu'on ait toutes les attentions possibles pour l'envoyé extraordinaire du président de la République.

Le général Lanchey est arrivé à la frontière avec un officier d'ordonnance. Le chancelier du consulat de France à Saint-Sebastien sont allés au-devant du général Lanchey jusqu'à Irun. La mission sera reçue en audience ce soir, à sept heures, au palais de Miramar.

On dit que la reine a ordonné de préparer des décrets conférant le grand-croix de Charles III au général Lanchey et des croix de chevaliers pour ses aides-de-camp.

Manifestation franco-russe

Jeu, un pique à été offert au café de Paris par les officiers de l'infanterie de marine aux officiers russes à Brest.

La réunion a duré depuis 11 heures du soir jusqu'à 3 heures du matin.

Un des officiers russes a porté un toast à la France, la première nation du monde et la plus hospitalière.

Les officiers français ont répondu par les cris de : « Vive la Russie ! ».

Samedi soir, les officiers russes doivent assister à une représentation de gala.

Lundi soir ils assisteront à une séance de gymnastique donnée par la société Brestoise.

Elections de Tunis

Jeu, ont eu lieu à Tunis les élections du conseil régional de l'Alliance israélite.

La lutte a été mouvementée entre les candidats italiens et le groupe tunisien sympathique à la France.

Les candidats français l'ont emporté à une grosse majorité.

Le président est M. Mossé, français, avocat à Tunis.

M. Leygues

M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, doit présider dimanche prochain, à Villeneuve-sur-Lot, le banquet donné par la société de protection des apprentis à l'occasion du 20^e anniversaire de sa fondation. M. Leygues rentrera à Paris pour assister au Conseil des Ministres de jeudi.

La commission du budget

La commission du budget est officiellement convoquée par M. Rouvier, son président, pour le lundi 8 octobre, afin d'examiner le projet que vient de faire distribuer le Ministre des Finances.

Les courses de taureaux

Malgré les protestations du maire et de la municipalité de Nîmes, M. Dupuy, ministre de l'Intérieur, a décidé que les dispositions prises relativement aux courses de taureaux seraient absolument maintenues.

Annexion à la France

Le bruit court avec persistance dans le canton de Sallagoune que les habitants de l'enclave espagnole de Livia, située en plein territoire français ont demandé leur annexion à la France.

Les garnisons-frontière

Les garnisons de la frontière de l'Est se trouvant un peu trop déprimées par suite du licenciement de la classe, on vient d'envoyer l'ordre aux 10^e et 27^e d'infanterie, en garnison à Auxonne et à Dijon, de faire désigner par la 1^{re} division, le 1^{er} corps, 400 hommes qui seront dirigés, le 20 octobre, sur le 8^e corps d'armée.

L'élection de Caen

Une élection législative aura lieu le dimanche 8 octobre, dans la deuxième circonscription de Caen, en remplacement de M. Legoux-Longpré, décédé.

Trois candidats sont actuellement en présence : M. Joret des Closiers, fils de l'ancien préfet de l'Empire, bonapartiste rallié; Quintin, ancien royaliste, et M. de Stel, également rallié. Le dernier candidat est patronné par l'administration.

Un gardien frappé par un détenu

Un détenu italien de la maison centrale de Landman nommé Garretto, âgé de 35 ans, s'est jeté sur un gardien et l'a frappé de son couteau au front. La blessure est assez profonde.

Garretto a été arrêté par les autres détenus. On croit qu'il a agi dans un moment de folie.

La révolution au Brésil

D'après une dépêche de Montevideo au World, de New-York, il y aurait eu cinq jours de troubles et de combats à Rio-de-Janeiro. Les Portugais auraient beaucoup souffert, le président Peixoto ayant excité les soldats contre eux.

On raconte que 328 personnes ont été tuées et 213 blessées.

Les pertes subies par les résidents européens s'élevaient à un million et demi de dollars. On suppose que le président Peixoto décrètera la loi martiale sous prétexte de protéger la vie des étrangers.

A la légation du Brésil à Paris on nous déclare qu'on a reçu une dépêche de Rio-de-Janeiro et qu'on n'y fait nullement mention des troubles signalés par le World. On considère à la légation cette dépêche comme fautive.

France et Espagne

On annonce le voyage à Paris de M. Moré, ministre des affaires étrangères, du gouvernement espagnol.

M. Moré viendrait à Paris pour prendre officiellement sur les intentions du gouvernement français, en vue d'une conclusion possible d'un traité de commerce et en même temps pour connaître, autant que faire se pourra, les desiderata des intéressés eux-mêmes.

En Roumanie

Jeu, les étudiants, revenant de leur congrès de Costenjo, essayèrent d'organiser une manifestation devant la statue de Michel Bravé.

Leur cortège, refoulé par la troupe et la police, allait se retirer, quand tout à coup le bruit se répandit, propagé par quelques agents provocateurs, que des étudiants transylvanien venaient d'être arrêtés.

Une violente bagarre se produisit, au cours de laquelle plusieurs personnes furent blessées.

Ensuite les étudiants se rendirent devant le cercle libéral, où ils se livrèrent à une bruyante manifestation.

Plusieurs arrestations furent opérées.

Au Maroc

Malgré les bruits pessimistes, la grande fête du Maouloud s'est passée sans encombre, mais le sultan, qui a fait le jour de la fête sa première sortie depuis sa maladie, est resté très amaigri.

Les bruits qui ont circulé relativement à une manifestation hostile de la population contre les consuls de Fez, sont absolument dénués de tout fondement.

Conseil des ministres italiens

M. Crispien a invité les ministres à se trouver à Rome, le 3 octobre prochain, pour discuter le plan financier que le gouvernement compte soumettre aux Chambres, établir la liste des nouveaux sénateurs et arrêter les termes du discours du trône.

La presse allemande

Un organe socialiste de Magdebourg a été confisqué, et un rédacteur poursuivi pour crime de lèse-majesté.

Ce journal a publié un article humoristique sur les sobriquets de l'empereur.

Le choléra en Allemagne

Statistique officielle de l'empire d'Allemagne.

On a constaté du 17 au 23 septembre :

Dans la province de la Prusse orientale 47 cas de choléra suivis de 9 décès.

Dans la province de Silésie, 59 cas et 17 décès.

Dans les provinces rhénanes, 2 cas.

Naufnage d'un navire russe

Une dépêche de Copenhague, communiquée par l'agence Lloyd annonce que le navire de guerre russe *General-Admiral*, a fait naufrage près de Rosensund.

Des navires de secours se sont immédiatement rendus sur le lieu du naufrage.

La Russie et la Serbie

Un journal de Vienne, annonce que l'ambassadeur de Russie en Serbie, M. Persiani a reçu à Vienne l'ordre de retourner à Saint-Petersbourg.

L'ambassadeur se rendait à son poste à Belgrade.

Allemands et Polonais

La presse réactionnaire bismarckienne pousse le gouvernement à faire connaître les mesures qu'il compte prendre contre les menées révolutionnaires. Cette question ainsi que celle relative aux Polonais, est exploitée contre M. de Caprivi. On s'ingénie pour trouver la cause des récentes paroles prononcées à Thorn par l'empereur; les uns veulent y voir la raison dans le fait que lors de son arrivée les vivats de la population ont été polonais et non allemands.

D'autres prétendent que l'empereur a été désagréablement surpris de voir le drapeau national polonais décorer les fenêtres des maisons.

Les Anglais à Madagascar

La Press Association confirme les préparatifs faits par les Anglais à Madagascar, en vue d'une lutte avec les Français ainsi que le départ d'un officier supérieur qui a servi autrefois sous les ordres du général Villoughby.

Celui-ci s'est embarqué dimanche accompagné d'un petit état-major d'artillerie et d'un génie.

Un autre officier retraité de l'armée anglaise partira prochainement pour se mettre au service de la reine de Madagascar.

D'après cet officier, l'armée hova organisée d'après le système territorial se compose de 2 divisions, de 6.600 hommes, constituée chacune à 2 brigades de 3 bataillons. Les services auxiliaires comprennent en outre 1.500 hommes.

D'autre part, d'après des renseignements parvenus de Londres, un groupe de financiers anglais et belges, intéressés dans certaines concessions minières que le premier ministre hova leur a accordées ces dernières années dans le Nord et le Nord-Ouest de l'île prennent des dispositions pour venir financièrement en aide au gouvernement hova; une somme de plus de six millions sera envoyée incessamment à Tananarive.

Trois espagnols

D'après une dépêche de Madrid, le public a souscrit jeudi trois millions de pesetas de plus en obligations du Trésor.

Le total de la souscription dépasse jusqu'à présent la somme de 230 millions.

RENTREE DES CHAMBRES

Le gouvernement vient de fixer au 23 octobre la date de la rentrée des Chambres, ou, pour parler plus correctement, de l'ouverture de la session extraordinaire.

Des journalistes aussi renseignés que bienveillants pour le ministère font observer que c'est toujours en octobre que le Parlement reprend ses travaux. Des dates qu'ils font passer sous nos yeux, il résulte que, sauf les années d'élections générales où le budget est voté pendant la session ordinaire, on rentre généralement un peu plus tôt que cette année.

Le gouvernement a donc prolongé les vacances jusqu'au délai maximum.

Il avait assurément des raisons pour cela. Raisons de convenances ministérielles ou de convenances parlementaires? Peu importe. Ce n'est pas, en tout cas, le désir de faire voter le budget en temps utile qui a dicté sa décision.

On rentre aussi tard que possible, et les travaux budgétaires sont moins avancés qu'ils ne l'ont peut-être jamais été. A qui la faute? N'est-ce pas à ceux-là mêmes qui ont la responsabilité de la convocation tardive des Chambres? Quelques faits suffiront pour l'établir.

La maladie de M. Burdeau n'avait pas permis au ministère Casimir-Perier de présenter le budget de 1895 avant la seconde quinzaine d'avril. La commission du budget ne put être nommée que le 26. Soit, deux mois de retard au moins.

Le projet Burdeau comportait une grande opération financière avec deux compagnies de chemins de fer et une réforme contestable, mais considérable des contributions directes. L'impôt sur le revenu fut, en outre, proposé dès le premier jour.

La commission s'organisa, étudia, discuta, sans perdre de temps. Elle était près de conclure quand le Ministère Casimir-Perier donna sa démission. M. Dupuy prit le pouvoir, avec M. Poincaré pour Ministre des Finances. Il semblait que le premier souci d'un cabinet qui se formait à une pareille époque dût être le budget, que le premier point du programme qu'il devait élaborer dût porter sur les conditions de son équilibre, sur les réformes à y introduire.

Mais M. Dupuy et ses collègues n'avaient pas plus de programme financier que de programme politique. M. Poincaré se fit quelque peu attendre, puis il vint à la commission du budget pour déclarer : premièrement, qu'il retirait le projet de son prédécesseur; secondement, qu'il demandait du temps avant de faire des propositions nouvelles; enfin, comme le vote des contributions directes ne pouvait être ajourné, qu'il désirait faire adopter ces contributions pour l'année 1895, comme elles l'avaient été pour 1894, sans réforme, sans changement aucun.

Quant au budget proprement dit, il viendrait plus tard.

Il n'est pas venu encore. On annonce pourtant que nous l'aurons la semaine prochaine. Les plus optimistes et les plus ministériels des parlementaires conviendront que ce n'est pas trop tôt.

La commission du budget n'aura qu'à se hâter. Elle a bien travaillé jusqu'ici; mais elle a un peu travaillé dans le vide, ne sachant ce qu'en fin de compte on lui proposerait.

Du reste, sa tâche, et celle de la Chambre ne se borneront pas à discuter le budget proprement dit. Elle a une autre besogne, plus lourde encore.

Le gouvernement a voulu — et il n'a que trop bien réussi — que les réformes fussent ajournées à l'époque de la discussion de la loi des finances; En sorte que tout va venir en même temps.

La réforme des boissons tient la tête. Depuis huit jours, nous savons ce que le gouvernement propose. C'est une importante loi, aux dispositions multiples, qui aurait gagné à être étudiée à loisir. Mais le ministre des finances n'est pas pressé...

Il l'est moins encore pour le projet relatif aux droits de succession et aux mutations d'immeubles ruraux. L'œuvre de son prédécesseur ne lui a pas convenu; celle de la commission spéciale ne lui va pas davantage. Et il nous donne, ou plutôt il nous donnera un projet tout neuf — avec trois mois de retard au moins. C'est encore la semaine prochaine que nous le verrons, paraît-il.

Est-ce tout? — Non pas. Il y a l'impôt sur le revenu. Vous savez

bien, l'impôt sur le revenu qu'on a fait repousser par la Chambre au mois de juillet en assurant qu'il arriverait mieux à son heure au mois d'octobre, avec un texte ministériel.

Le ministre des finances, son administration, une commission extra-parlementaire y sont attelés. Tous ces efforts réunis n'ont servi de rien jusqu'ici : impossible de faire sortir le projet. On avait fixé une échéance le premier octobre. Il n'en est plus question.

Le 1^{er} octobre passera, le 15 aussi probablement, et nous n'aurons pas l'impôt sur le revenu.

Il faudra pourtant que la commission l'examine de très près, qu'elle le discute, qu'elle fasse un rapport. Quand veut-on qu'il vienne devant la Chambre?

Récapitulons un peu les travaux à accomplir, tout entiers, depuis à jusqu'à, puisque le gouvernement les a fait réserver pour la session extraordinaire et qu'il n'a pas encore produit son texte, nous trouvons :

La réforme de l'impôt des boissons; La réforme de l'impôt sur les successions;

L'impôt sur le ou sur les revenus; L'équilibre général du budget.

Ajoutez-y la discussion du budget des dépenses de tous les départements ministériels, et vous verrez si la date tardive de la rentrée des Chambres est justifiée.

Pourtant, si des choses aussi mal préparées ne vont pas toutes seules, si un Ministère qui montre cette imprévoyance, après avoir fait preuve de l'incohérence que l'on sait, ne réunit pas toute la confiance et toutes les sympathies, — on dira encore que ce sont ces insatiables radicaux qui brouillent toujours les cartes.

Paul Doumer, député.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Une nouvelle version de la bataille du Yalu, et c'est celle qui semble la plus probable, affirme que les Japonais n'étaient pas en vue pendant le voyage de la flotte chinoise de Port-Arthur au fleuve Yalu.

Deux navires chinois s'engageant dans l'estuaire avec les transports; le reste de la flotte, y compris le vaisseau-amiral *Ting-Yuen*, prit position au centre de l'embouchure du fleuve.

Dans la matinée, une flotte de douze navires de guerre japonais fut signalée; l'amiral Ting forma sa flotte en V.

Les Japonais arrivaient à toute vapeur sur une ligne double; mais, voyant la disposition de son adversaire, l'amiral Ito se déploya sur une seule ligne et engagea l'action.

Les Japonais manœuvrèrent avec rapidité, se déplaçant constamment et virent vivement de bord, de façon à changer la ligne de tir.

Il s'attaquèrent d'abord en masse le flanc gauche des Chinois, dont la ligne de tir ne pouvait rendre feu sans risquer de tirer sur la ligne de babord.

Les navires japonais, évoluant sans cesse, profitèrent de cette disposition pour concentrer leurs feux; à un moment donné, les navires japonais lâchèrent simultanément toutes leurs bordées sur un cuirassé chinois qui sombra pendant que le reste de leurs vaisseaux tenait en respect la flotte ennemie.

L'amiral Ting s'aperçut bientôt de la position défavorable où il se trouvait et il déploya tous ses navires sur une ligne unique.

Les Japonais changèrent aussitôt de tactique; évoluant en masse autour de la ligne chinoise, ils faisaient, en passant devant chaque navire, feu de toutes leurs pièces; la flotte chinoise se trouvait ainsi annihilée en détail.

Il faudra deux mois pour remettre en état ce qui reste.

Voici, d'autre part, les nouvelles que nous recevons sur les derniers faits de la guerre :

Le 21 septembre le commandant d'un navire de guerre chinois a saisi dans le détroit de Formose le *Pathan*, vapeur anglais qui avait à son bord des munitions de guerre et l'a conduit à Keelung pour faire son débarquement.

On demande de Tokio qu'il est inexact qu'une proposition d'armistice ait été faite par l'Angleterre et la Russie.

La seconde armée a été mobilisée à Hiroshima; elle est forte de 30.000 hommes seulement. L'embarquement des troupes a commencé mardi en présence du Mikado, qui les a passées en revue. L'enthousiasme était énorme.

Le commandement de cette seconde armée a été donné au maréchal Comte Oyama, ministre de la guerre. On ignore absolument dans quelle direction il opérera. Les transports seront escortés par la deuxième escadre japonaise, pour être remis ensuite sous la sauvegarde de la première escadre qui les conduira à leur destination respective. Le Comte Saigo, ministre de la marine, remplacera le ministre de la guerre pendant son absence.

Nos abonnés sont prévenus que, pour déceler tout retard, les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de l'ancienne bande et de 50 centimes en timbres-poste, pour les frais d'impression de la nouvelle adresse.

UN SECRET MAL GARDÉ

Les affaires de Madagascar mettent une fois de plus en relief l'insouciance de nos gouvernements.

Madagascar n'est pas encore relié télégraphiquement à l'Europe. Notre gouvernement pour correspondre d'une manière plus active avec M. Le Myre de Vilers, a mis à la disposition de ce dernier un avisso qui portera ses dépêches à Maurice où se trouve un câble communiquant avec l'Europe.

Or, le câble de l'île Maurice appartient à une compagnie anglaise, et il reçoit une forte subvention du gouvernement britannique, parce qu'il est considéré comme un câble stratégique, ayant beaucoup plus d'importance au point de vue militaire qu'au point de vue commercial.

Les Anglais sont donc au courant des communications confidentielles que notre gouvernement et son envoyé sont obligés de faire passer par leur câble.

Autrefois, la diplomatie mettait plus de soin à garder ses secrets.

Au lieu de tant dépenser en palais scolaires et chemins de fer électoraux, on aurait mieux fait de poser quelques câbles.

Nous ne possédons que nos lignes avec l'Algérie, une autre avec New-York, une autre avec le Brésil, et encore ces deux dernières lignes sont-elles délaissées pour leurs rivaux anglais, par le commerce français.

On dit que le gouvernement se préoccupe de cette situation. Mieux vaut tard que jamais.

Les Relations Franco-Suisses

Nous recevons communication d'une lettre que la Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise vient d'adresser à M. Poirrier, président de l'Union pour la reprise des relations franco-suisses.

Nous nous faisons un devoir de la publier, avec l'assurance de lui voir trouver un écho favorable pendant la prochaine session de la Chambre des députés.

Monsieur le président de l'Union pour la reprise des relations commerciales avec la Suisse,

La chambre syndicale de la fabrique lyonnaise a l'honneur de vous envoyer son adhésion à l'Union pour la reprise des relations commerciales avec la Suisse, en même temps que l'expression de ses vœux les plus sincères pour le succès de la tâche entreprise par l'Union.

En ce qui consiste l'industrie de la soie, nous avons pu constater que si les droits de douane mis sur les tissus de soie étrangers, en ont fait diminuer l'importation en France, par contre, nos exportations de soieries ont baissé dans des proportions qui deviennent inquiétantes.

Le marché des soieries dont Paris a été le centre principal jusqu'en 1892, risque, sous l'action des droits de douane, de se déplacer au profit de Londres.

Ce n'est pas tout. Non seulement la fabrique lyonnaise a vu diminuer ses exportations, mais le marché de sa matière première, la soie a été gravement compromis.

Les droits de douane mis sur les trames et les organes ouverts à l'étranger ont supprimé l'approvisionnement abondant de ces matières qui facilitait singulièrement le fabricant lyonnais.

La conférence de Mâcon, du 15 septembre 1894, a démontré combien la rupture de la neutralité avait été funeste à la Suisse et à la France, et en particulier aux intérêts éminemment respectables des producteurs vinicoles et des commerçants en vins de la région; aussi comprenons-nous fort bien l'unanimité des vœux en faveur d'une prompte reprise des rapports amicaux entre les deux pays.

Non seulement nous croyons que les relations avec la Suisse doivent être renouées, mais nous estimons que notre régime douanier doit être profondément modifié et que la France doit revenir aux traités de commerce à longue échéance avec tarifs annexés.

Le régime du tarif minimum intangible que nous subissons depuis février 1892 a fait ses preuves; elles sont suffisantes pour en motiver l'abandon.

Non seulement le droit de douane mis sur les soies étrangères a considérablement réduit l'approvisionnement du marché, mais ce droit, que ne supportent pas les fabriques étrangères, a donné à nos tissus une présomption de cherté, largement exploitée contre nous sur les marchés extérieurs.

Enfin, en ce qui concerne la franchise dont jouit encore la soie grège, peut-on dire que le système de tarif autonome que nous subissons, nous garantisse contre les fluctuations parlementaires?

Nous ne voyons donc pas que la fabrique lyonnaise ait à se louer d'un tel régime.

Seuls des traités de commerce à longue échéance, avec tarifs annexés, tels qu'on en conclut les principaux pays d'Europe, Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Russie et Suisse, qui en ont reconnu la nécessité, peuvent nous assurer la stabilité et la sécurité indispensables à toute grande industrie que comme la nôtre, vit surtout d'exportation.

Car, si ne faut pas s'y tromper, si le marché intérieur a une grande importance, il n'absorbe cependant qu'une partie de la production française. L'excédent, pour les soieries, représente les deux tiers si ce n'est les trois quarts de la production et doit, directement ou indirectement, être vendu à l'étranger.

Cette situation commande donc de rechercher et surtout de conserver des débouchés.

C'est en inspirant de ces deux considérations spéciales : franchise d'entrée de la matière première et liberté d'accès sur les marchés étrangers que la Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise, représentée par la grande majorité des fabricants, a depuis son origine, remontant à 25 ans, toujours défendu le régime des traités de commerce qui fut, dans l'ensemble, des plus favorables à la prospérité de la fabrique de soieries.

En 1892, la Chambre syndicale donna son approbation au projet de convention fra-

co-suisse uniquement parce qu'elle considérait cette convention comme un acheminement au régime des traités.

Aujourd'hui, comme alors, nous comprenons qu'un traité de commerce ne peut se conclure qu'au moyen de concessions réciproques et nous serions inconséquents, si ce n'est plus, si nous nous proclamons partisans des traités, sans admettre la possibilité de certaines concessions.

Toutefois, il ne nous appartient pas d'indiquer ici même indirectement, quelles sont les concessions à faire ou à ne pas faire. C'est au gouvernement à dégager l'intérêt général du pays du conflit des intérêts particuliers, tout en tenant équitablement compte des conditions d'existence de chaque industrie.

Telle est l'opinion de la Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise à l'égard de la politique économique actuelle; elle déclare hautement la réprover et faire des vœux pour qu'elle soit abandonnée à bref délai, sous peine de déchéance grave de la puissance industrielle et commerciale de la France.

Veillez agréer, etc.

Le secrétaire, L. GONINARD.

Mais, pour des tableaux tels que Charles le Téméraire, on peut jusqu'à un certain point évaluer les dépenses qu'ils occasionnent à leurs auteurs.

Prenez donc la toile de M. Roybet comme exemple. Voici d'abord le cadre qui lui seul n'a pas coûté moins de 15.000 francs. Le panneau a une valeur d'environ 1.500 francs. Viennent ensuite les couleurs. Les tubes grand modèle coûtent en moyenne 1 fr. 50, chacun on peut estimer à 3.000 francs la dépense faite de ce chef par M. Roybet. Passons maintenant aux costumes accessoires indispensables et fort coûteux.

Il est clair que l'artiste ne peut peindre des costumes d'imaginaire, il faut qu'il les ait faits, devant lui, qu'il en revête ses modèles, qu'il en revête des mannequins. Pour les avoir ainsi continuellement à sa disposition, il faut donc qu'il les achète. Or, celui qui a vu l'an dernier au Salon Charles le Téméraire à Nesle peut facilement se rendre compte du prix de ces costumes.

On y voit des robes de satin, des vêtements de velours, des armures etc... Rien que pour acheter l'armure de Charles le Téméraire il a fallu déboursier une jolie somme.

M. Roybet aurait dépensé une quarantaine de mille francs pour ces costumes que nous n'en serions pas étonnés.

Enfin nous arrivons au chapitre des modèles, un des plus chargés dans le budget d'un peintre qui fait des tableaux à personnages.

A Paris, un modèle se paie à raison de 10 francs la séance, mais souvent on lui donne davantage lorsqu'on exige de lui une position fatigante.

Quant on peint un groupe de plusieurs personnages, c'est 50 ou 60 francs que coûte une séance.

Eh bien ! si l'on considère que M. Roybet a travaillé plus de deux ans à son tableau, que celui-ci exige au moins trois cents séances avec plusieurs modèles, nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup en disant que l'artiste a déboursé pour faire poser ses personnages 25 ou 30.000 francs.

Si nous disons maintenant qu'en raison des dimensions de la toile, M. Roybet a dû, pour faire son Charles-le-Téméraire, louer un atelier spécial, avenue Victor-Hugo, et y faire une installation coûteuse, bien que provisoire ; si nous ajoutons encore à toutes les dépenses déjà citées une foule d'autres de moindre importance mais qui, réunies, forment un assez gros total, on se rendra compte des frais qu'à occasionnés à l'artiste un tableau tel que celui qu'on a tant admiré l'an dernier au Salon, et l'on sera forcé d'avouer que pour faire un chef-d'œuvre il ne suffit pas, toujours d'un pinceau, de quelques tubes de couleur, d'un pinceau, et de beaucoup de talent.

A MADAGASCAR

On est absolument convaincu en Angleterre que M. Le Myre de Vilers échouera dans sa tentative de conciliation à Madagascar. On sait que le gouvernement britannique a décidé de refuser les chances de l'arrangement proposé. Il se prépare dès maintenant à résister par la force aux exigences de la France. Un journal de Birmingham assure que durant ces derniers temps, le gouvernement français a fait en Angleterre et en Allemagne d'importants achats de munitions de guerre.

Trente-six mitrailleuses Gatling avec tous leurs accessoires, plusieurs milliers de fusils de dernier modèle avec un approvisionnement important de cartouches ont été envoyés récemment à Tananarive et sont arrivés sans encombre à destination. Accusé de réception en a été délivré.

Les agents du gouvernement malgache, toujours d'après la même source, concluent en ce moment des traités pour de nouveaux et considérables envois d'armes. Celles-ci seront expédiées d'un port du continent dont le nom est tenu secret.

D'un autre côté on signale le départ de plusieurs officiers anglais engagés pour commander l'armée hova. Parmi ces officiers se trouve l'aide de camp du général Wiloughby, qui seconda ce dernier à Madagascar dans sa campagne contre les Français en 1884-1885.

APRÈS LES MANŒUVRES !

Nous recevons la lettre suivante :

Il arrive souvent, pour ne pas dire toujours, que les articles des journaux sur les grandes manœuvres sont, qu'on s'en aille d'égout à l'endroit des chefs et des soldats. Pourquoi cela ? Parce que, sans doute, ceux dont émanent ces articles n'ont vu, dans les manœuvres et les longues marches qui précèdent et qui suivent, que la revue où toutes les troupes ont défilé, musique en tête, avec une allure fière et dégaillard.

Cependant, n'y a-t-il pas aussi la part de la critique ? Celui qui aura suivi tous ces mouvements en simple acteur répondra certainement à cette affirmation.

Que diriez-vous, cher confrère, qui ne fatigiez pas en éloges, si, comme moi, vous aviez du partir de Lyon, du fort Lamothie un certain mardi soir à 9 heures et marcher toute la nuit avec la pluie sur le dos ? Encore si en arrivant à Pont-de-Chéruy, première étape, on vous avait conduit à votre

cantonement, ce n'est que demi-mal, mais il vous aurait fallu faire encore une pose de deux heures à 1800 mètres du but.

Pourtant, sur tout cela il n'y a rien à réclamer. La nuit suivante vous partez à trois heures du matin pour Morestel. Ici commence ma critique. En effet, après avoir fait 31 kilomètres sous la pluie, la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon est envoyée à 2 kilomètres plus loin au lieu dit : Les Marais.

Là, il n'y a que deux fermes. Avant de pouvoir gagner leur cantonnement, les hommes restent encore une demi-heure debout sous la pluie, dans une cour où sont entassés des tas de foin ; puis le paysan n'ayant pas de vin, vend aux soldats 0,40 cent. un litre de lait ; enfin, pour se reposer, ils n'ont que de la paille mouillée, sous un hangar ouvert à tous les vents.

Il me semble que le maire de Morestel en prend bien à son aise avec les simples soldats ; il savait fort bien que le fermier dont je parle battait son blé, avait chez lui 15 à 20 ouvriers et ne pouvait nullement s'occuper de la troupe.

Mon intention n'est pas de faire parcourir au lecteur toutes nos étapes. Ce serait trop long et peu intéressant. Donc, après deux jours passés dans un pauvre chalet comme le Praz (2 kilomètres de Chindrieux et deux nuits passées sur la paille, nous arrivons à Lumilly, centre des grandes manœuvres. Et maintenant je dirai à mon cher confrère (celui qui ne tarit pas d'éloges), que pensez-vous de ce dialogue :

LE COLONEL. — E... commandant, où sont vos éclaircisseurs ?

LE COMMANDANT (d'origine polonoise). — Mon colonel, y sont guépées.

LE COLONEL. — Mais enfin où sont-ils ?

LE COMMANDANT. — Mon colonel, y sont ensemble.

Inutile d'ajouter que le pauvre commandant avait perdu les éclaircisseurs.

Le samedi suivant, le régiment défilait avec une allure fière et dégaillard à la revue passée par le général Béranger dans la plaine d'Amney.

Le lendemain, ce même régiment partait pour Saint-Germain (35 kil.). Durant l'étape de 80 kilomètres tombèrent et la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon n'ayant pas eu de place à Saint-Germain, allait cantonner deux kilomètres plus loin, à Laval.

Ici on trouvera de la paille pour se coucher mais en revanche, ni vin ni pain (il n'y a pas de boulanger à 6 kilomètres à la ronde).

Vous êtes bien fatigués, pauvres soldats mangez le biscuit de réserve et buvez du lait.

Voilà, ce me semble, une grande négligence de la part de celui qui fixe les étapes ; car il devait bien savoir d'avance où il envoyait un régiment de 1700 hommes. Et la conséquence sera que le lendemain on ne trouvera pas davantage du pain dans les cantines, car elles n'auront pu s'approvisionner. Mais finissons-en, nous voilà à la dernière étape, de la Verpillière à Lyon (28 kilomètres). Nous partons à 2 heures du matin avec la pluie.

Beaucoup d'hommes seront leur mouchoir autour du cou, folle que cela ! ce n'est pas une tenue militaire et vite il faut l'enlever ; pendant ce temps, messieurs les officiers, bien installés sur leurs chevaux, se couvrent de leurs capotes. Ce que je tiens surtout à faire remarquer en terminant, c'est la course folle qu'on nous a fait faire de la Verpillière à Lyon et cela sans halte.

La veille il avait été lu au rapport que le régiment rentrerait à Lyon vers 9 heures ; or, partis de la Verpillière à 2 heures du matin, le régiment était au fort Lamothie à 9 heures et demie, en tenant compte des dix minutes de pose par heure, il est facile de voir que les hommes marchaient à une allure de six kilomètres à l'heure, dans la boue et sous la pluie. En vérité c'est bien humain et surtout bien réglementaire ?

Je vous laisse à vous, cher confrère, que vous tarissiez pas d'éloges, le soin de répondre.

GABRIEL SUZÉ.

LIQUE DE LA MORALE PUBLIQUE

L'une des deux grandes réunions de la ligue a eu lieu jeudi soir au palais Saint-Pierre.

Une foule compacte d'auditeurs des deux sexes était étagée, c'est le mot, dans la salle des Facultés, sous une grande encofre dans cette solennelle circonstance.

Il est vrai que le sujet de cette conférence, aussi bien que le talent incontestable du conférencier, était bien fait pour entraîner et stimuler la curiosité des auditeurs, et encore plus celle des auditrices.

Traiter de la réglementation de la prostitution, entrer dans des détails scabreux sans blesser le puritanisme des uns et la pudeur des autres, était une difficulté à vaincre, difficulté que M. Comte, l'éminent orateur a évitée par la-propos des périphrases et le choix des expressions.

Mais avant d'entrer dans le vif de la question, autant que nous le permet la publicité d'un journal dont la lecture s'adresse à tout le monde, nous tenons à mentionner avec quelle connaissance approfondie, M. le docteur Augagneur a composé son discours présidentiel.

Il nous a fait des aveux qui prouvent qu'il reconnaît qu'il y a lieu de modifier la police des mœurs et de supprimer certaines maisons que nous ne nommerons pas, par respect pour nos lecteurs.

M. Comte a pris ensuite la parole, et pendant une heure il a tenu ses auditeurs sous le charme, autant que pouvait le comporter un sujet aussi dangereux pour les oreilles féminines tendues vers lui.

Je regrette, pour lui, et j'espère qu'il ne me reprochera pas de ne pouvoir aborder le développement de son sujet et de toucher un peu longuement aux questions qu'il a traitées et dont la solution devient nécessaire, au moment où il est plus urgent que jamais de donner à la femme les mêmes droits qu'à l'homme.

Il me faudrait faire ce compte rendu en latin, qui, dans les mots, brave l'honnêteté.

Je conclus donc avec lui que l'on doit se préoccuper avant tout du sort de la femme, de chercher les moyens qui peuvent lui assurer une existence qui la relie au bord du précipice et l'empêche de rouler d'abîme en abîme dans la voie de la prostitution.

Il faut modifier et au besoin supprimer la police des mœurs, dont les abus sont excessifs ; il faut aussi l'annihilation de ces maisons de réclusion de la femme tombée, dont le vice de l'homme entretient le luxe et accroît la débauche.

Il faut que la philanthropie humaine et la charité chrétienne tendent l'amain aux malheureuses que la misère a perdues, car c'est chez le plus grand nombre, la cause de la chute.

Il faut, en un mot, beaucoup moins de politique et d'occuper beaucoup plus des questions sociales qui touchent à la famille, aux droits de la femme et à son émancipation, parce qu'elle est l'égal de l'homme, par son intelligence, sa perspicacité et qu'il n'y a qu'une enveloppe charnelle qui les distingue.

Les deux séances de vendredi ont été remplies par les savantes dissertations de M. le professeur Bridel, de l'Université de Genève, sur la femme dans la société, dans la famille ; la femme avant le mariage, pendant et après, et la femme en dehors du mariage, au point de vue légal et juridique.

Il n'est impossible de suivre pour aujourd'hui, le savant jurisconsulte, dans toute son argumentation.

Je me félicite avec lui que les considérations qu'il a fait valoir, et qui lui ont été inspirés par la législation des pays voisins, aient été approuvés par le congrès ; et je ne puis, avant d'en reparler pour soulever quelques critiques personnelles, que formuler le souhait que nos législateurs prennent en sérieuse considération les vœux de la Ligue, si conformes aux desirs et aux intentions de l'opinion publique.

Après lui, M. Vincent a lu son remarquable rapport sur l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits.

Les femmes françaises ne pouvaient trouver une avocate plus pénétrée de son sujet et plus convaincue de la légitimité de leurs revendications.

Un milieu de ce mouvement révolutionnaire dans l'existence des femmes qui veulent devenir avec raison, et pour certains cas, les égales du sexe laid, nous serons bientôt obligés de nous incliner et de frapper nos poitrines, en reconnaissant que l'homme propose, mais que la femme dispose.

Les membres de la Ligue ont voulu, entre les deux importantes séances de jeudi et de samedi, donner le coup de milieu par un banquet qui a réuni tous ceux qui se vouent aux œuvres philanthropiques d'amélioration sociale.

Une cinquantaine de convives ont répondu aux invitations du bureau de la Ligue.

Pendant les toasts, nous signalons ceux de M. Jauffrès, secrétaire général, de M. Monod, Comte, et de deux dames, dont les rapports lus aux séances ont eu les honneurs d'être approuvés dans leurs conclusions.

M. Hemmel, conseiller municipal, qui présidait le banquet, a porté un toast à la presse ; un de nos collaborateurs a répondu.

Le dîner fort bien servi fait honneur à la maison Monnier.

Les Sports

ÉCROU VOLAGE

Il arrive quelquefois qu'un écrou de la bicyclette ne veuille guère rester serré exactement à la mesure qu'on lui a donnée.

Un remède est simple. Découpez une rondelle de peau (peau de gant, peau d'astiquer, etc.) et placez-la entre le cone de réglage et l'écrou que vous serrerez à bloc. Jamais plus, la trépidation étant ainsi atténuée, l'écrou ne bougera.

PARIS-BAR-LE-DUC

Lema, Rivière Linton, Lucas, Jean Alard, Gilbert, M^{re} Rolfe (?) M^{re} Camille, sont engagés pour la course sur route, 254 kilomètres, Paris-Bar-le-Duc.

Rapportons qu'il y aura quarante prix dont le montant total est de 4.700 fr.

CYCLOPHILE VAISOIS

Le Cyclophile Vaisois, fera courir dimanche prochain, 30 septembre, son championnat de fond sur route, 100 kilomètres pour seniors et juniors.

L'itinéraire choisi est Lissieu à Maçon et retour.

Le départ se fera de Lissieu à 6 heures très précises du matin.

Réunion au siège de la Société à 5 heures

En cas de mauvais temps, le championnat est renvoyé au dimanche suivant.

CYCLOPHILE VILLEURBANNAIS

Le Cyclophile à l'honneur d'informer ses membres honoraires et actifs que la 1^{re} sortie officielle de l'année 1894 aura lieu dimanche 30 courant, sur Montmerle.

Départ du siège social à 6 heures du matin.

Itinéraire : montée de Champagne, les Chères, Anse, Villefranche, Saint-Georges et Montmerle.

Retour : rive gauche de la Saône.

LE T. C. F. ET LES « PONTS »

Le T. C. F. a pris la louable initiative de faire placer le long des routes des plaques indiquant les descentes dangereuses.

Or, il arrive que les délégués auxquels ces plaques ont été adressées croient bien agir en en plaçant le plus possible, pour faire de la réclame à leur association et, en même temps, montrer leur dévouement à la cause cycliste. Il s'en suit qu'on peut en voir à des descentes qui n'offrent aucun danger.

En pareille matière, l'excès vaut mieux que le défaut, et on ne saurait faire un reproche au Touring-Club de multiplier les précautions. Mais ce qui est plus grave, c'est que dans leur zèle, certains des délégués oublient de leur côté, aux Ponts et Chaussées l'autorisation nécessaire. Et les ingénieurs, jaloux de leurs prérogatives, font des constatations, retirent les plaques et dressent des procès-verbaux.

C'est pourquoi nous croyons devoir conseiller au Touring-Club de se mettre tout d'abord en règle avec les autorités compétentes. Les plaques n'en seront que plus solidement fixées, et nous n'assistons pas à un conflit entre le T. C. F. et les Ponts et Chaussées.

VELO-CLUB CALADOIS

Le Vélo-Club caladois se réunira aujourd'hui à huit heures et demie du soir, au café Rollet, rue de la République (siège de la Société).

Objet de la réunion : Lecture des statuts définitifs.

Dimanche 30 septembre, un match sans entraîneur sera couru entre M. Reti et Fritsch.

Départ à six heures précises du matin, café Desroix, place Claude-Bernard. Enjeu 100 francs.

Avis aux amateurs.

Un contrôle rigoureux sera établi à Belleville, à La-Chapelle-Pontanève, par les Sociétés de ces localités, ainsi qu'à l'octroi de Maçon (pont Saint-Clément), où aura lieu le virage.

La Société du Vélo-Club caladois compte à l'heure actuelle, grâce au dévouement de la commission, 88 membres actifs, un président d'honneur et plusieurs membres honoraires.

INCENDIE RUE DU SERGENT-BLANDAN

Au n° 5 de la rue du Sergent-Blandan le feu s'est déclaré dans une alcôve au premier étage.

La pompe à bras du 1^{er} arrondissement est arrivée de suite et a éteint le feu.

Lorsque le départ arrêté, sous le commandement de l'adjudant Vivier, est arrivé sur les lieux, tout était terminé.

La pompe à vapeur suivait à peu de distance.

La foule était nombreuse, le sinistre s'étant produit à cent mètres à peine de la place St-Augustin sur laquelle se tient actuellement un ogive qui attire tous les gens du quartier.

Les dégâts, qui ne sont couverts par aucune compagnie d'assurances, sont évalués à 250 francs environ.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir)

Le baromètre est très haut sur le N.-O. de l'Europe. (Edimbourg 770 mm) ; de faibles pressions existent dans les parages des Açores et menacent l'Espagne et le golfe de Gascogne, où la pression est en baisse (Biarritz 763 mm). Des pluies sont encore tombées hier en France, elles ont été faibles sur le centre et le sud et partent sur signale un abaissement de la température moyenne.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 765 mm. Pluie depuis vingt-quatre heures, 0 mm.

Températures extrêmes : à l'ombre, minimum + 11° ; maximum + 20° ; à l'air libre, minimum + 9° ; maximum + 30°.

Probable : Temps assez beau.

Le baccalauréat

Les inscriptions pour le baccalauréat des lettres et celui de l'enseignement classique se feront du 4 au 13 octobre ; pour celui de l'enseignement moderne, du 4 au 9 octobre.

En l'honneur de Carnot

Il y a trois mois que M. Carnot fut assassiné à Lyon. Les villes de France rivalisent actuellement entre elles pour perpétuer son souvenir par des monuments, des bustes, des plaques commémoratives, on en donne son nom à leurs rues les plus

fréquentées et on lui élevant des statues.

La plus belle statue, la plus imposante du moins, sera celle de Lyon. On comprend qu'à la suite du tragique événement les dons ont afflué.

Rien n'est encore décidé quant au choix du sculpteur qui sera chargé de ce travail.

Pour terminer, une petite statistique : c'est Gambetta qui, à l'heure actuelle, détient le record de nos grands hommes. Le nombre de rues et places Gambetta dépasse 420 en France. Victor Hugo arrive second avec 310. Viennent ensuite Thiers.

Il est probable que le défunt président Carnot l'emportera dans quelques mois sur tous.

La suppression d'un commissariat

On nous demande pourquoi l'Administration a supprimé, au camp de Sathonay, le commissariat de police dont l'utilité était démontrée.

La population du camp va agir auprès des pouvoirs publics pour obtenir le rétablissement de ce poste, utile pour l'enseignement des repères de justice qui pullulent dans l'agglomération lyonnaise.

Les vins nouveaux

Le terrible orage de mardi a heureusement épargné le Bas-B Beaujolais.

Les vins nouveaux se vendent au pressoir de 65 à 75 francs, selon les cuvées.

On ne parle pas encore de marchés dans le Haut-Beaujolais, où les prix seront naturellement plus élevés.

La récolte du vin sera bien inférieure à celle de l'année dernière et comme qualité et comme quantité.

L'humidité et le froid ont favorisé les maladies cryptogamiques et retardé la maturation. Dans plusieurs départements du Centre et de l'Ouest, on craignait de ne récolter que de la verju ; les quelques jours de chaud soleil que nous avons eus cette semaine auront rendu l'espoir.

Le monnaie de billon

Les trésoriers généraux sont invités à mettre, pendant plusieurs jours, à la disposition des négociants et industriels, une certaine quantité de monnaie de billon récemment frappée et qui fait défaut, paraît-il, dans les échanges courants.

On ferait bien de profiter de l'occasion pour nous débarrasser des sous étrangers qui nous envahissent de plus en plus.

FAITS DU JOUR

Accident de tramway. — Le nommé Dusserre a été heurté par le tramway faisant le service de la place des Cordeliers à Monplaisir-la-Platée et a été lancé contre une pharmacie du cours de la Liberté où l'accident a eu lieu.

Incendie. — Le feu a pris dans le rez-de-chaussée d'un marchand d'habits, avenue de Saxe, 242.

Les flammes, après avoir détruit un placard, avaient pris assez de hauteur pour atteindre le plafond.

Il a pu être éteint assez à temps mais il avait déjà fait pour 400 francs de dégâts.

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à 1 h. 1/2 du matin, dans le café de l'XX^e Siècle, rue de la République.

Le feu a pris dans une garniture de cuisine et s'est communiqué aux boîtes et au plafond qui ont été endommagés.

Les pompiers du dépôt central avertis par le téléphone, sont arrivés avec la pompe à vapeur sous les ordres du commandant Perrin.

Ils ont été rapidement maîtres du feu. Les dégâts sont évalués à 1.000 fr.

Probité habituelle. — Le gardien Lafond a trouvé place Morand, un porte-monnaie contenant 10 francs, une médaille en argent et divers autres objets.

Le perdant peut les réclamer au commissariat de police du quartier St-Pothin.

Vol habile. — M. Couard, chef d'orchestre du Grand Théâtre, s'est vu prestement enlever son portefeuille renfermant cinq billets de banque de 100 francs, sa photographie jointe à sa carte de l'Exposition et une corde de violon, au moment où il descendait du tramway à la station du cours Morand.

Il porte ses poches sur trois individus bien mis qui s'étaient placés devant lui pour l'empêcher de passer à sa descente de voiture.

Il a déposé sa plainte et nous souhaitons qu'il les rencontre à nouveau pour les signaler à la police.

Coups de fouet. — Passayre, employé de commerce, est venu se plaindre, au poste des gardiens de la paix, qu'un nommé Martinet, cocher de fiacre, qui stationnait vers la brasserie des Chemins de fer, sur le cours du Midi, l'avait frappé à coups de fouet ; le cocher, pour se défendre d'un procédé un peu d'auto-défense, prétend que le flagellé l'avait grossièrement insulté et menacé de le jeter en bas de son siège.

Il est probable qu'il y a des torts des deux côtés et que l'affaire n'ira pas plus loin.

Vol à la tire. — Un gardien de l'Exposition a fait arrêter le nommé Mayer, pélicier, sans domicile fixe, au moment où il mettait la main dans la poche de M. Cottin pour lui voler son porte-monnaie.

Il a été écroué pour vol et vagabondage.

Nous prions nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 1^{er} octobre de vouloir bien nous faire parvenir leur renouvellement.

Chronique Régionale

RHONE

Villefranche. — Roires. — Les forces qui doivent se tenir dans l'attente du placement de Villeneuve, aux mois d'octobre prochain, auront lieu aux dates suivantes :

1^{re} Villefranche (foire aux chevaux), Val-sous-Châlon, 7 Couves, — 9 Aigueperse, Chambos-Albiers, — 11 Joux, — 20 Saint-Bonnet-des-Bruyères, — 27 Chénollet, — 28 Pontcharra, — 31 Saint-Clément-de-Vers, — 28 Lundy, — 31 mars, Saint-Bonnet-le-Jean-la-Bussière. — 31 mars, Saint-Victor-de-Réans. — 31 mars, Saint-Victor-de-Réans. — 31 mars, Saint-Victor-de-Réans.

1^{re} Villefranche. — Roires. — Les forces qui doivent se tenir dans l'attente du placement de Villeneuve, aux mois d'octobre prochain, auront lieu aux dates suivantes :

1^{re} Villefranche (foire aux chevaux), Val-sous-Châlon, 7 Couves, — 9 Aigueperse, Chambos-Albiers, — 11 Joux, — 20 Saint-Bonnet-des-Bruyères, — 27 Chénollet, — 28 Pontcharra, — 31 Saint-Clément-de-Vers, — 28 Lundy, — 31 mars, Saint-Bonnet-le-Jean-la-Bussière. — 31 mars, Saint-Victor-de-Réans. — 31 mars, Saint-Victor-de-Réans.

1^{re} Villefranche. — Roires. — Les forces qui doivent se tenir dans l'attente du placement de Villeneuve, aux mois d'octobre prochain, auront lieu aux dates suivantes :

1^{re} Villefranche (foire aux chevaux), Val-sous-Châlon, 7 Couves, — 9 Aigueperse, Chambos-Albiers, — 11 Joux, — 20 Saint-Bonnet-des-Bruyères, — 27 Chénollet, — 28 Pontcharra, — 31 Saint-Clément-de-Vers, — 28 Lundy, — 31 mars, Saint-Bonnet-le-Jean-la-Bussière. — 31 mars, Saint-Victor-de-Réans. — 31 mars, Saint-Victor-de-Réans.

... qui est d'une force herculéenne, opère une forte résistance et alla jusqu'à frapper le sous-brigadier Tréille. Néanmoins force fut faite à la loi.

Après des aveux complets, ces trois individus ont été transférés à St-Etienne.

Un mandat, filé. — Le nommé Grangier, âgé de 28 ans, bricoleur, demeurant à la Maladière, ayant dépensé une grande partie de sa paye, avait profité des menaces à l'encontre de sa mère, et voulait tout briser chez lui. La gendarmerie fit immédiatement une enquête, de laquelle il résulta qu'après une enquête de sa mère il s'empara jusqu'à la gendarmerie de sa mère à St-Etienne.

Caisses d'épargne. — Dernière séance présidée par M. Antoine Mouille et A. Jallier. Quatrevingt-neuf versements, dont seize nouveaux, soit 200 fr.

Centun remboursements, dont dix pour solde : 30 fr. 75.

Balances : 100 fr. 99.

Marché aux bestiaux du jeudi 27 septembre. — Vaches aménées 53, vendues 31, de 150 à 300 fr. la tête.

Veaux aménés 12, vendus 12, de 85 à 95 fr. les 100 kilos.

Moutons aménés 15, vendus 15, de 75 à 85 fr. les 100 kilos.

Porcs nés.

Région d'Orléans. — Accident de travail. — Plusieurs ouvriers étaient occupés à l'usine des Acieries de la marine, à monter une charpente en fer, lorsque l'un d'eux, le nommé Henri Chaudrier, âgé de 29 ans, ayant fait un faux pas, fut précipité dans le vide d'une hauteur de sept mètres environ.

Le docteur de l'usine, appelé aussitôt, a constaté qu'il avait le bras droit et la jambe droite fracturés. Vu la gravité de son état, Chaudrier a été transporté à l'hôpital.

Saint-Joseph. — Mort accidentelle. — Jeudi soir, un jeune enfant de 4 ans, le nommé Teillard, était monté sur un charbonnet de bœufs de vœdage, lorsque la voiture heurta une pierre et le choc jeta l'enfant sur le sol. Dans sa chute il s'était fracturé le crâne ; la mort avait été instantanée.

AIN

Trévoux. — Fête patronale. — Voici le programme de la fête patronale organisée par les jeunes de St-Etienne, avec le concours de la municipalité et des habitants de la ville, pour le dimanche 30 septembre.

Samedi 29, à 7 h. 1/2, retraite aux flambeaux. Dimanche 30, à 10 heures, tour de ville et sécrétaires aux autorités.

A 9 heures, sur le quai, grandes courses vélocipédiques internationales et locales.

A 3 heures, courses en bateau de pêche, 1 ramener, distance 200 mètres, à 10 fr. ; 2° prix, 20 fr. ; 3° prix, 30 fr. ; 4° prix, 40 fr. ; 5° prix, 50 fr. ; 6° prix, 60 fr. ; 7° prix, 70 fr. ; 8° prix, 80 fr. ; 9° prix, 90 fr. ; 10° prix, 100 fr. ; 11° prix, 110 fr. ; 12° prix, 120 fr. ; 13° prix, 130 fr. ; 14° prix, 140 fr. ; 15° prix, 150 fr. ; 16° prix, 160 fr. ; 17° prix, 170 fr. ; 18° prix, 180 fr. ; 19° prix, 190 fr. ; 20° prix, 200 fr. ; 21° prix, 210 fr. ; 22° prix, 220 fr. ; 23° prix, 230 fr. ; 24° prix, 240 fr. ; 25° prix, 250 fr. ; 26° prix, 260 fr. ; 27° prix, 270 fr. ; 28° prix, 280 fr. ; 29° prix, 290 fr. ; 30° prix, 300 fr. ; 31° prix, 310 fr. ; 32° prix, 320 fr. ; 33° prix, 330 fr. ; 34° prix, 340 fr. ; 35° prix, 350 fr. ; 36° prix, 360 fr. ; 37° prix, 370 fr. ; 38° prix, 380 fr. ; 39° prix, 390 fr. ; 40° prix, 400 fr. ; 41° prix, 410 fr. ; 42° prix, 420 fr. ; 43° prix, 430 fr. ; 44° prix, 440 fr. ; 45° prix, 450 fr. ; 46° prix, 460 fr. ; 47° prix, 470 fr. ; 48° prix, 480 fr. ; 49° prix, 490 fr. ; 50° prix, 500 fr. ; 51° prix, 510 fr. ; 52° prix, 520 fr. ; 53° prix, 530 fr. ; 54° prix, 540 fr. ; 55° prix, 550 fr. ; 56° prix, 560 fr. ; 57° prix, 570 fr. ; 58° prix, 580 fr. ; 59° prix, 590 fr. ; 60° prix, 600 fr. ; 61° prix, 610 fr. ; 62° prix, 620 fr. ; 63° prix, 630 fr. ; 64° prix, 640 fr. ; 65° prix, 650 fr. ; 66° prix, 660 fr. ; 67° prix, 670 fr. ; 68° prix, 680 fr. ; 69° prix, 690 fr. ; 70° prix, 700 fr. ; 71° prix, 710 fr. ; 72° prix, 720 fr. ; 73° prix, 730 fr. ; 74° prix, 740 fr. ; 75° prix, 750 fr. ; 76° prix, 760 fr. ; 77° prix, 770 fr. ; 78° prix, 780 fr. ; 79° prix, 790 fr. ; 80° prix, 800 fr. ; 81° prix, 810 fr. ; 82° prix, 820 fr. ; 83° prix, 830 fr. ; 84° prix, 840 fr. ; 85° prix, 850 fr. ; 86° prix, 860 fr. ; 87° prix, 870 fr. ; 88° prix, 880 fr. ; 89° prix, 890 fr. ; 90° prix, 900 fr. ; 91° prix, 910 fr. ; 92° prix, 920 fr. ; 93° prix, 930 fr. ; 94° prix, 940 fr. ; 95° prix, 950 fr. ; 96° prix, 960 fr. ; 97° prix, 970 fr. ; 98° prix, 980 fr. ; 99° prix, 990 fr. ; 100° prix, 1000 fr. ; 101° prix, 1010 fr. ; 102° prix, 1020 fr. ; 103° prix, 1030 fr. ; 104° prix, 1040 fr. ; 105° prix, 1050 fr. ; 106° prix, 1060 fr. ; 107° prix, 1070 fr. ; 108° prix, 1080 fr. ; 109° prix, 1090 fr. ; 110° prix, 1100 fr. ; 111° prix, 1110 fr. ; 112° prix, 1120 fr. ; 113° prix, 1130 fr. ; 114° prix, 1140 fr. ; 115° prix, 1150 fr. ; 116° prix, 1160 fr. ; 117° prix, 1170 fr. ; 118° prix, 1180 fr. ; 119° prix, 1190 fr. ; 120° prix, 1200 fr. ; 121° prix, 1210 fr. ; 122° prix, 1220 fr. ; 123° prix, 1230 fr. ; 124° prix, 1240 fr. ; 125° prix, 1250 fr. ; 126° prix, 1260 fr. ; 127° prix, 1270 fr. ; 128° prix, 1280 fr. ; 129° prix, 1290 fr. ; 130° prix, 1300 fr. ; 131° prix, 1310 fr. ; 132° prix, 1320 fr. ; 133° prix, 1330 fr. ; 134° prix, 1340 fr. ; 135° prix, 1350 fr. ; 136° prix, 1360 fr. ; 137° prix, 1370 fr. ; 138° prix, 1380 fr. ; 139° prix, 1390 fr. ; 140° prix, 1400 fr. ; 141° prix, 1410 fr. ; 142° prix, 1420 fr. ; 143° prix, 1430 fr. ; 144° prix, 1440 fr. ; 145° prix, 1450 fr. ; 146° prix, 1460 fr. ; 147° prix, 1470 fr. ; 148° prix, 1480 fr. ; 149° prix, 1490 fr. ; 150° prix, 1500 fr. ; 151° prix, 1510 fr. ; 152° prix, 1520 fr. ; 153° prix, 1530 fr. ; 154° prix, 1540 fr. ; 155° prix, 1550 fr. ; 156° prix, 1560 fr. ; 157° prix, 1570 fr. ; 158° prix, 1580 fr. ; 159° prix, 1590 fr. ; 160° prix, 1600 fr. ; 161° prix, 1610 fr. ; 162° prix, 1620 fr. ; 163° prix, 1630 fr. ; 164° prix, 1640 fr. ; 165° prix, 1650 fr. ; 166° prix, 1660 fr. ; 167° prix, 1670 fr. ; 168° prix, 1680 fr. ; 169° prix, 1690 fr. ; 170° prix, 1700 fr. ; 171° prix, 1710 fr. ; 172° prix, 1720 fr. ; 173° prix, 1730 fr. ; 174° prix, 1740 fr. ; 175° prix, 1750 fr. ; 176° prix, 1760 fr. ; 177° prix, 1770 fr. ; 178° prix, 1780 fr. ; 179° prix, 1790 fr. ; 180° prix, 1800 fr. ; 181° prix, 1810 fr. ; 182° prix, 1820 fr. ; 183° prix, 1830 fr. ; 184° prix, 1840 fr. ; 185° prix, 1850 fr. ; 186° prix, 1860 fr. ; 187° prix, 1870 fr. ; 188° prix, 1880 fr. ; 189° prix, 1890 fr. ; 190° prix, 1900 fr. ; 191° prix, 1910 fr. ; 192° prix, 1920 fr. ; 193° prix, 1930 fr. ; 194° prix, 1940 fr. ; 195° prix, 1950 fr. ; 196° prix, 1960 fr. ; 197° prix, 1970 fr. ; 198° prix, 1980 fr. ; 199° prix, 1990 fr. ; 200° prix, 2000 fr. ; 201° prix, 2010 fr. ; 202° prix, 2020 fr. ; 203° prix, 2030 fr. ; 204° prix, 2040 fr. ; 205° prix, 2050 fr. ; 206° prix, 2060 fr. ; 207° prix, 2070 fr. ; 208° prix, 2080 fr. ; 209° prix, 2090 fr. ; 210° prix, 2100 fr. ; 211° prix, 2110 fr. ; 212° prix, 2120 fr. ; 213° prix, 2130 fr. ; 214° prix, 2140 fr. ; 215° prix, 2150 fr. ; 216° prix, 2160 fr. ; 217° prix, 2170 fr. ; 218° prix, 2180 fr. ; 219° prix, 2190 fr. ; 220° prix, 2200 fr. ; 221° prix, 2210 fr. ; 222° prix, 2220 fr. ; 223° prix, 2230 fr. ; 224° prix, 2240 fr. ; 225° prix, 2250 fr. ; 226° prix, 2260 fr. ; 227° prix, 2270 fr. ; 228° prix, 2280 fr. ; 229° prix, 2290 fr. ; 230° prix, 2300 fr. ; 231° prix, 2310 fr. ; 232° prix, 2320 fr. ; 233° prix, 2330 fr. ; 234° prix, 2340 fr. ; 235° prix, 2350 fr. ; 236° prix, 2360 fr. ; 237° prix, 2370 fr. ; 238° prix, 2380 fr. ; 239° prix, 2390 fr. ; 240° prix, 2400 fr. ; 241° prix, 2410 fr. ; 242° prix, 2420 fr. ; 243° prix, 2430 fr. ; 244° prix, 2440 fr. ; 245° prix, 2450 fr. ; 246° prix, 2460 fr. ; 247° prix, 2470 fr. ; 248° prix, 2480 fr. ; 249° prix, 2490 fr. ; 250° prix, 2500 fr. ; 251° prix, 2510 fr. ; 252° prix, 2520 fr. ; 253° prix, 2530 fr. ; 254° prix, 2540 fr. ; 255° prix, 2550 fr. ; 256° prix, 2560 fr. ; 257° prix, 2570 fr. ; 258° prix, 2580 fr. ; 259° prix, 2590 fr. ; 260° prix, 2600 fr. ; 261° prix, 2610 fr. ; 262° prix, 2620 fr. ; 263° prix, 2630 fr. ; 264° prix, 2640 fr. ; 265° prix, 2650 fr. ; 266° prix, 2660 fr. ; 267° prix, 2670 fr. ; 268° prix, 2680 fr. ; 269° prix, 2690 fr. ; 270° prix, 2700 fr. ; 271° prix, 2710 fr. ; 272° prix, 2720 fr. ; 273° prix, 2730 fr. ; 274° prix, 2740 fr. ; 275° prix, 2750 fr. ; 276° prix, 2760 fr. ; 277° prix, 2770 fr. ; 278° prix, 2780 fr. ; 279° prix, 2790 fr. ; 280° prix, 2800 fr. ; 281° prix, 2810 fr. ; 282° prix, 2820 fr. ; 283° prix, 2830 fr. ; 284° prix, 2840 fr. ; 285° prix, 2850 fr. ; 286° prix, 2860 fr. ; 287° prix, 2870 fr. ; 288° prix, 2880 fr. ; 289° prix, 2890 fr. ; 290° prix, 2900 fr. ; 291° prix, 2910 fr. ; 292° prix, 2920 fr. ; 293° prix, 2930 fr. ; 294° prix, 2940 fr. ; 295° prix, 2950 fr. ; 296° prix, 2960 fr. ; 297° prix, 2970 fr. ; 298° prix, 2980 fr. ; 299° prix, 2990 fr. ; 300° prix, 3000 fr. ; 301° prix, 3010 fr. ; 302° prix, 3020 fr. ; 303° prix, 3030 fr. ; 304° prix, 3040 fr. ; 305° prix, 3050 fr. ; 306° prix, 3060 fr. ; 307° prix, 3070 fr. ; 308° prix, 3080 fr. ; 309° prix, 3090 fr. ; 310° prix, 3100 fr. ; 311° prix, 3110 fr. ; 312° prix, 3120 fr. ; 313° prix, 3130 fr. ; 314° prix, 3140 fr. ; 315° prix, 3150 fr. ; 316° prix, 3160 fr. ; 317° prix, 3170 fr. ; 318° prix, 3180 fr. ; 319° prix, 3190 fr. ; 320° prix, 3200 fr. ; 321° prix, 3210 fr. ; 322° prix, 3220 fr. ; 323° prix, 3230 fr. ; 324° prix, 3240 fr. ; 325° prix, 3250 fr. ; 326° prix, 3260 fr. ; 327° prix, 3270 fr. ; 328° prix, 3280 fr. ; 329° prix, 3290 fr. ; 330° prix, 3300 fr. ; 331° prix, 3310 fr. ; 332° prix, 3320 fr. ; 333° prix, 3330 fr. ; 334° prix, 3340 fr. ; 335° prix, 3350 fr. ; 336° prix, 3360 fr. ; 337° prix, 3370 fr. ; 338° prix, 3380 fr. ; 339° prix, 3390 fr. ; 340° prix, 3400 fr. ; 341° prix, 3410 fr. ; 342° prix, 3420 fr. ; 343° prix, 3430 fr. ; 344° prix, 3440 fr. ; 345° prix, 3450 fr. ; 346° prix, 3460 fr. ; 347° prix, 3470 fr. ; 348° prix, 3480 fr. ; 349° prix, 3490 fr. ; 350° prix, 3500 fr. ; 351° prix, 3510 fr. ; 352° prix, 3520 fr. ; 353° prix, 3530 fr. ; 354° prix, 3540 fr. ; 355° prix, 3550 fr. ; 356° prix, 3560 fr. ; 357° prix, 3570 fr. ; 358° prix, 3580 fr. ; 359° prix, 3590 fr. ; 360° prix, 3600 fr. ; 361° prix, 3610 fr. ; 362° prix, 3620 fr. ; 363° prix, 3630 fr. ; 364° prix, 3640 fr. ; 365° prix, 3650 fr. ; 366° prix, 3660 fr. ; 367° prix, 3670 fr. ; 368° prix, 3680 fr. ; 369° prix, 3690 fr. ; 370° prix, 3700 fr. ; 371° prix, 3710 fr. ; 372° prix, 3720 fr. ; 373° prix, 3730 fr. ; 374° prix, 3740 fr. ; 375° prix, 3750 fr. ; 376° prix, 3760 fr. ; 377° prix, 3770 fr. ; 378° prix, 3780 fr. ; 379° prix, 3790 fr. ; 380° prix, 3800 fr. ; 381° prix, 3810 fr. ; 382° prix, 3820 fr. ; 383° prix, 3830 fr. ; 384° prix, 3840 fr. ; 385° prix, 3850 fr. ; 386° prix, 3860 fr. ; 387° prix, 3870 fr. ; 388° prix, 3880 fr. ; 389° prix, 3890 fr. ; 390° prix, 3900 fr. ; 391° prix, 3910 fr. ; 392° prix, 3920 fr. ; 393° prix, 3930 fr. ; 394° prix, 3940 fr. ; 395° prix, 3950 fr. ; 396° prix, 3960 fr. ; 397° prix, 3970 fr. ; 398° prix, 3980 fr. ; 399° prix, 3990 fr. ; 400° prix, 4000 fr. ; 401° prix, 4010 fr. ; 402° prix, 4020 fr. ; 403° prix, 4030 fr. ; 404° prix, 4040 fr. ; 405° prix, 4050 fr. ; 406° prix, 4060 fr. ; 407° prix, 4070 fr. ; 408° prix, 4080 fr. ; 409° prix, 4090 fr. ; 410° prix, 4100 fr. ; 411° prix, 4110 fr. ; 412° prix, 4120 fr. ; 413° prix, 4130 fr. ; 414° prix, 4140 fr. ; 415° prix, 4150 fr. ; 416° prix, 4160 fr. ; 417° prix, 4170 fr. ; 418° prix, 4180 fr. ; 419° prix, 4190 fr. ; 420° prix, 4200 fr. ; 421° prix, 4210 fr. ; 422° prix, 4220 fr. ; 423° prix, 4230 fr. ; 424° prix, 4240 fr. ; 425° prix, 4250 fr. ; 426° prix, 4260 fr. ; 427° prix, 4270 fr. ; 428° prix, 4280 fr. ; 429° prix, 4290 fr. ; 430° prix, 4300 fr. ; 431° prix, 4310 fr. ; 432° prix, 4320 fr. ; 433° prix, 4330 fr. ; 434° prix, 4340 fr. ; 435° prix, 4350 fr. ; 436° prix, 4360 fr. ; 437° prix, 4370 fr. ; 438° prix, 4380 fr. ; 439° prix, 4390 fr. ; 440° prix, 4400 fr. ; 441° prix, 4410 fr. ; 442° prix, 4420 fr. ; 443° prix, 4430 fr. ; 444° prix, 4440 fr. ; 445° prix, 4450 fr. ; 446° prix, 4460 fr. ; 447° prix, 4470 fr. ; 448° prix, 4480 fr. ; 449° prix, 4490 fr. ; 450° prix, 4500 fr. ; 451° prix, 4510 fr. ; 452° prix, 4520 fr. ; 453° prix, 4530 fr. ; 454° prix, 4540 fr. ; 455° prix, 4550 fr. ; 456° prix, 4560 fr. ; 457° prix, 4570 fr. ; 458° prix, 4580 fr. ; 459° prix, 4590 fr. ; 460° prix, 4600 fr. ; 461° prix, 4610 fr. ; 462° prix, 4620 fr. ; 463° prix, 4630 fr. ; 464° prix, 4640 fr. ; 465° prix, 4650 fr. ; 466° prix, 4660 fr. ; 467° prix, 4670 fr. ; 468° prix, 4680 fr. ; 469° prix, 4690 fr. ; 470° prix, 4700 fr. ; 471° prix, 4710 fr. ; 472° prix, 4720 fr. ; 473° prix, 4730 fr. ; 474° prix, 4740 fr. ; 475° prix, 4750 fr. ; 476° prix, 4760 fr. ; 477° prix, 4770 fr. ; 478° prix, 4780 fr. ; 479° prix, 4790 fr. ; 480° prix, 4800 fr. ; 481° prix, 4810 fr. ; 482° prix, 4820 fr. ; 483° prix, 4830 fr. ; 484° prix, 4840 fr. ; 485° prix, 4850 fr. ; 486° prix, 4860 fr. ; 487° prix, 4870 fr. ; 488° prix, 4880 fr. ; 489° prix, 4890 fr. ; 490° prix, 4900 fr. ; 491° prix, 4910 fr. ; 492° prix, 4920 fr. ; 493° prix, 4930 fr. ; 494° prix, 4940 fr. ; 495° prix, 4950 fr. ; 496° prix, 4960 fr. ; 497° prix, 4970 fr. ; 498° prix, 4980 fr. ; 499° prix, 4990 fr. ; 500° prix, 5000 fr. ; 501° prix, 5010 fr. ; 502° prix, 5020 fr. ; 503° prix, 5030 fr. ; 504° prix, 5040 fr. ; 505° prix, 5050 fr. ; 506° prix, 5060 fr. ; 507° prix, 5070 fr. ; 508° prix, 5080 fr. ; 509° prix, 5090 fr. ; 510° prix, 5100 fr. ; 511° prix, 5110 fr. ; 512° prix, 5120 fr. ; 513° prix, 5130 fr. ; 514° prix, 5140 fr. ; 515° prix, 5150 fr. ; 516° prix, 5160 fr. ; 517° prix, 5170 fr. ; 518° prix, 5180 fr. ; 519° prix, 5190 fr. ; 520° prix, 5200 fr. ; 521° prix, 5210 fr. ; 522° prix, 5220 fr. ; 523° prix, 5230 fr. ; 524° prix, 5240 fr. ; 525° prix, 5250 fr. ; 526° prix, 5260 fr. ; 527° prix, 5270 fr. ; 528° prix, 5280 fr. ; 529° prix, 5290 fr. ; 530° prix, 5300 fr. ; 531° prix, 5310 fr. ; 532° prix, 5320 fr. ; 533° prix, 5330 fr. ; 534° prix, 5340 fr. ; 535° prix, 5350 fr. ; 536° prix, 5360 fr. ; 537° prix, 5370 fr. ; 538° prix, 5380 fr. ; 539° prix, 5390 fr. ; 540° prix, 5400 fr. ; 541° prix, 5410 fr. ; 542° prix, 5420 fr. ; 543° prix, 5430 fr. ; 544° prix, 5440 fr. ; 545° prix, 5450 fr. ; 546° prix, 5460 fr. ; 547° prix, 5470 fr. ; 548° prix, 5480 fr. ; 549° prix, 5490 fr. ; 550° prix, 5500 fr. ; 551° prix, 5510 fr. ; 552° prix, 5520 fr. ; 553° prix, 5530 fr. ; 554° prix, 5540 fr. ; 555° prix, 5550 fr. ; 556° prix, 5560 fr. ; 557° prix, 5570 fr. ; 558° prix, 5580 fr. ; 559° prix, 5590 fr. ; 560° prix, 5600 fr. ; 561° prix, 5610 fr. ; 562° prix, 5620 fr. ; 563° prix, 5630 fr. ; 564° prix, 5640 fr. ; 565° prix, 5650 fr. ; 566° prix, 5660 fr. ; 567° prix, 5670 fr. ; 568° prix, 5680 fr. ; 569° prix, 5690 fr. ; 570° prix, 5700 fr. ; 571° prix, 5710 fr. ; 572° prix, 5720 fr. ; 573° prix, 5730 fr. ; 574° prix, 5740 fr. ; 575° prix, 5750 fr. ; 576° prix, 5760 fr. ; 577° prix, 5770 fr. ; 578° prix, 5780 fr. ; 579° prix, 5790 fr. ; 580° prix, 5800 fr. ; 581° prix, 5810 fr. ; 582° prix, 5820 fr. ; 583° prix, 5830 fr. ; 584° prix, 5840 fr. ; 585° prix, 5850 fr. ; 586° prix, 5860 fr. ; 587° prix, 5870 fr. ; 588° prix, 5880 fr. ; 589° prix, 5890 fr. ; 590° prix, 5900 fr. ; 591° prix, 5910 fr. ; 592° prix, 5920 fr. ; 593° prix, 5930 fr. ; 594° prix, 5940 fr. ; 595° prix, 5950 fr. ; 596° prix, 5960 fr. ; 597° prix, 5970 fr. ; 598° prix, 5980 fr. ; 599° prix, 5990 fr. ; 600° prix, 6000 fr. ; 601° prix, 6010 fr. ; 602° prix, 6020 fr. ; 603° prix, 6030 fr. ; 604° prix, 6040 fr. ; 605° prix, 6050 fr. ; 606° prix, 6060 fr. ; 607° prix, 6070 fr. ; 608° prix, 6080 fr. ; 609° prix, 6090 fr. ; 610° prix, 6100 fr. ; 611° prix, 6110 fr. ; 612° prix, 6120 fr. ; 613° prix, 6130 fr. ; 614° prix, 6140 fr. ; 615° prix, 6150 fr. ; 616° prix, 6160 fr. ; 617° prix, 6170 fr. ; 618° prix, 6180 fr. ; 619° prix, 6190 fr. ; 620° prix, 6200 fr. ; 621° prix, 6210 fr. ; 622° prix, 6220 fr. ; 623° prix, 6230 fr. ; 624° prix, 6240 fr. ; 625° prix, 6250 fr. ; 626° prix, 6260 fr. ; 627° prix, 6270 fr. ; 628° prix, 6280 fr. ; 629° prix, 6290 fr. ; 630° prix, 6300 fr. ; 631° prix, 6310 fr. ; 632° prix, 6320 fr. ; 633° prix, 6330 fr. ; 634° prix, 6340 fr. ; 635° prix, 6350 fr. ; 636° prix, 6360 fr. ; 637° prix, 6370 fr. ; 638° prix, 6380 fr. ; 639° prix, 6390 fr. ; 640° prix, 6400 fr. ; 641° prix, 6410 fr. ; 642° prix, 6420 fr. ; 643° prix, 6430 fr. ; 644° prix, 6440 fr. ; 645° prix, 6450 fr. ; 646° prix, 6460 fr. ; 647° prix, 6470 fr. ; 648° prix, 6480 fr. ; 649° prix, 6490 fr. ; 650° prix, 6500 fr. ; 651° prix, 6510 fr. ; 652° prix, 6520 fr. ; 653° prix, 6530 fr. ; 654° prix, 6540 fr. ; 655° prix, 6550 fr. ; 656° prix, 6560 fr. ; 657° prix, 6570 fr. ; 658° prix, 6580 fr. ; 659° prix, 6590 fr. ; 660° prix, 6600 fr. ; 661° prix, 6610 fr. ; 662° prix, 6620 fr. ; 663° prix, 6630 fr. ; 664° prix, 6640 fr. ; 665° prix, 6650 fr. ; 666° prix, 6660 fr. ; 667° prix, 6670 fr. ; 668° prix, 6680 fr. ; 669° prix, 6690 fr. ; 670° prix, 6700 fr. ; 671° prix, 6710 fr. ; 672° prix, 6720 fr. ; 673° prix, 6730 fr. ; 674° prix, 6740 fr. ; 675° prix, 6750 fr. ; 676° prix, 6760 fr. ; 677° prix, 6770 fr. ; 678° prix, 6780 fr. ; 679° prix, 6790 fr. ; 680° prix, 6800 fr. ; 681° prix, 6810 fr. ; 682° prix, 6820 fr. ; 683° prix, 6830 fr. ; 684° prix, 6840 fr. ; 685° prix, 6850 fr. ; 686° prix, 6860 fr. ; 687° prix, 6870 fr. ; 688° prix, 6880 fr. ; 689° prix, 6890 fr. ; 690° prix, 6900 fr. ; 691° prix, 6910 fr. ; 692° prix, 6920 fr. ; 693° prix, 6930 fr. ; 694° prix, 6940 fr. ; 695° prix, 6950 fr. ; 696° prix, 6960 fr. ; 697° prix, 6970 fr. ; 698° prix, 6980 fr. ; 699° prix, 6990 fr. ; 700° prix, 7000 fr. ; 701° prix, 7010 fr. ; 702° prix, 7020 fr. ; 703° prix, 7030 fr. ; 704° prix, 7040 fr. ; 705° prix, 7050 fr. ; 706° prix, 7060 fr. ; 707° prix, 7070 fr. ; 708° prix, 7080 fr. ; 709° prix, 7090 fr. ; 710° prix, 7100 fr. ; 711° prix, 7110 fr. ; 712° prix, 7120 fr. ; 713° prix, 7130 fr. ; 714° prix, 7140 fr. ; 715° prix, 7150 fr. ; 716° prix, 7160 fr. ; 717° prix, 7170 fr. ; 718° prix, 7180 fr. ; 719° prix, 7190 fr. ; 720° prix, 7200 fr. ; 721° prix, 7210 fr. ; 722° prix, 7220 fr. ; 723° prix, 7230 fr. ; 724° prix, 7240 fr. ; 725° prix, 7250 fr. ; 726° prix, 7260 fr. ; 727° prix, 7270 fr. ; 728° prix, 7280 fr. ; 729° prix, 7290 fr. ; 730° prix, 7300 fr. ; 731° prix, 7310 fr. ; 732° prix, 7320 fr. ; 733° prix, 7330 fr. ; 734° prix, 7340 fr. ; 735° prix, 7350 fr. ; 736° prix, 7360 fr. ; 737° prix, 7370 fr. ; 738° prix, 7380 fr. ; 739° prix, 7390 fr. ; 740° prix, 7400 fr. ; 741° prix, 7410 fr. ; 742° prix, 7420 fr. ; 743° prix, 7430 fr. ; 744° prix, 7440 fr. ; 745° prix, 7450 fr. ; 746° prix, 7460 fr. ; 747° prix, 7470 fr. ; 748° prix, 7480 fr. ; 749° prix, 7490 fr. ; 750° prix, 7500 fr. ; 751° prix, 7510 fr. ; 752° prix, 7520 fr. ; 753° prix, 7530 fr. ; 754° prix, 7540 fr. ; 755° prix, 7550 fr. ; 756° prix, 7560 fr. ; 757° prix, 7570 fr. ; 758° prix, 7580 fr. ; 759° prix, 7590 fr. ; 760° prix, 7600 fr. ; 7

FRANCE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
ITALIE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
CHINE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
JAPON			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
GRÈGES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38

Brousse			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
SYRIE, LEVANT			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
PIEMONTE, MESSINE & NAPLES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
ITALIE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
CHINE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
JAPON			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38

MERCURIALES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
SYRIE, LEVANT			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
PIEMONTE, MESSINE & NAPLES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
ITALIE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
CHINE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
JAPON			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38

MERCURIALES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
SYRIE, LEVANT			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
PIEMONTE, MESSINE & NAPLES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
ITALIE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
CHINE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
JAPON			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38

MERCURIALES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
SYRIE, LEVANT			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
PIEMONTE, MESSINE & NAPLES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
ITALIE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
CHINE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
JAPON			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38

MERCURIALES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
SYRIE, LEVANT			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
PIEMONTE, MESSINE & NAPLES			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
ITALIE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
CHINE			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38
JAPON			
Blanches 9/11	38	38	38
Jaunes 9/11	38	38	38
Titres spéciaux	38	38	38

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS

Le fonds de marchand de plantes et fleurs naturelles situé à Lyon, 4, rue des Arènes, a été vendu. Récupérer à l'Actuelle, 30, rue Pierre-Corneille. — P.

— M. Robin a vendu son fonds d'épicerie-comptoir situé à Lyon, 130, rue Boileau. Récupérer à l'Actuelle, 114, rue de Créqui. — P.

— Le fonds de fruitier situé à Lyon, 32, quai de la Charité, a été vendu à M. Danquin. Récupérer à l'adresse ci-dessus. — E. R.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Agence générale des Logements meublés, 14, place des Terreaux, à Lyon. MM. Chevalier et Guillon, liquid. — L. R.

— Eyssette et Bornex, 11, cours Morand, Lyon, liquidation et vente de fonds. M. Justin Eyssette, liquid. — E.

DEMANDES EN SÉPARATIONS

De Mme Marie Montégut contre M. Léon Tranchier, ancien employé à la Compagnie du gaz de Lyon, avec lequel elle demeure à Lyon, 11, passage Lamure. Biais, Sestier, avoué. — M. J.

— De Mme Antoinette Brun contre M. Félix-Jean Blanchard, ancien boulanger, avec lequel elle demeure à Lyon, 24, rue Cuvier. Biais, Malin, avoué. — M. J.

DIVORCES

Au profit de Mme Marie Cornu, demeurant à Lyon, rue de la Fromagerie, 13, contre M. Pierre Gachet, demeurant ci-devant à Lyon, actuellement sans domicile ni résidence connus en France. P. dard, avoué. — M. J.

Etude de M^{re} Jules CLET huissier

VENTE JUDICIAIRE

Le lundi 1^{er} octobre prochain, à onze heures du matin, sur la place Colbert, à Lyon, il sera procédé à la

vente de divers objets consistant en : bureaux, étaux, établis, tours, machines à mouture, machine à percer, moteur à vapeur et ses transmissions, une grande quantité d'outils, etc., etc.

EMPLOIS

Voyageur 30 ans, connaissant les départements de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie, demandant place dans maison de passementerie, nouveautés ou mercerie. S'adresser au bureau du journal, n° 1005.

ASSOCIATIONS

Commandites, Prêts

On demande associé avec apport de dix ou quinze mille francs pour produit pharmaceutique de grand avenir. Fabrication spéciale, succès certain. Ecrire : poste restante Terreaux, sous les initiales L. P. 58.

FONDS

ou Immeubles à vendre

BONNE OCCASION

A vendre, pour cause de maladie, fonds de mercerie, situé 70, rue Cuvier, à Lyon. Prix : 300 francs. S'adresser au propriétaire du fonds.

DIVERS

On demande commanditaire disposant de 20 à 30.000 francs, pour affaire sérieuse et d'avenir, ayant rapport à la soierie. S'adresser au bureau du journal, n° 1007.

Terrain à vendre, à Vassieux, à 12 minutes du tramway. S'adr. 36, chemin de Vassieux. Facilités de paiement.

On demande à acheter une maison en viager. S'adr. au bureau du journal.

On demande travail à faire chez soi, écritures ou autre. On se contenterait d'un salaire très modeste. S'adr. au bureau du journal, n° 1005.

BICYCLETTE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite du NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour.

Description de la Bicyclette du NOUVEAU LYON

Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure.

Pédalier étroit, dernier modèle perfectionné.

Tension de chaîne à l'arrière.

Tête de fourche à double plaquette en acier estampé.

Direction à douilles à billes.

Roulements en acier trempé et rectifié après la coupe.

Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 cent., 70 arrière, au choix.

Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension.

PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallée.

Chaîne à rouleaux trempés et rodés.

Guidon droit ou cintré.

Poignées caoutchouc ou buffle noir.

La Bicyclette du NOUVEAU LYON

d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr.

Nous pourrions fournir à ceux qui les préféreraient des rayons tangents, moyennant une augmentation de 25 fr.

Les commandes seront reçues dans nos bureaux et servies suivant l'ordre des inscriptions.

Nous engageons nos lecteurs à se hâter de profiter de cette affaire absolument exceptionnelle, car le chiffre que le fabricant s'est engagé à nous livrer est limité et il n'y en aura certainement pas pour tout le monde.

Un chantillon-type de la bicyclette du Nouveau Lyon est en montre dans nos bureaux, 7, place des Terreaux.

ANNONCES DÉMOCRATIQUES

Avis divers à 0.25 la ligne

Concernant demandes, offres, échanges de propriétés. — Industries. — Fonds de commerce à remettre ou que l'on désire acheter. — Propositions d'association

Avis divers à 0.15 la ligne

Offres et demandes d'emplois. — Objets à acheter ou à vendre. — Objets perdus et trouvés. — Echanges d'objets mobiliers, demandes et offres. — Locaux demandés ou à louer. — Avis pour dettes. — Avis de cessation de commerce et autres avis de tous genres.

S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol

LE MONDE

DEUXIÈME ANNÉE

EN VENTE partout

10 centimes

le numéro

Bi-mensuel du 1^{er} Août au 30 Septembre

INSTITUTION FRANKLIN

LYON — AUX HIRONDELLES — LYON

Pensionnat de Jeunes Gens dirigé par M. DENAVES. — Situation salubre et agréable. — Enseignement sérieux. — Grands succès aux différents examens.

Rentrée 1^{re} Octobre

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR

Des cheveux et de leur couleur

ROYAL SAVIOUX

Seul recolorant ne poissant pas

CHEZ TOUS LES COIFFEURS

ANTICOR VÉTÉR

LA FEUILLE UN FRANC

LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE

Se conserve indéfiniment et sous tous les climats

Franco par poste. — Se trouve partout

Vente en gros : JACQUET, 1, rue Vaubecour, LYON

LIBRAIRIE BERNOUX et CUMIN

6, Rue de la République, Lyon

En vente : Nouveautés

DUBUT de LAFORÊST. — Les petites Rastas.

LAVERAN (Henri). — Le Lis. De Zano (Pierre). — Après l'Empire.

DE JOUVILLE (Prince). — Vieux souvenirs.

ZOLA (Émile). — Lourdes.

DAUBERT (Léon). — Les Nord-couleurs.

FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge.

PRÉVOST (Marcel). — Demi-Vierges.

LA BÈVE (Jean de). — Badinage.

POUVILLON (Emile). — Bernadette de Lourdes.

BOURGET (Paul). — Cosmopolis.

GYP. — Le Mariage de Chiffon.

ACARD (Jean). — Fleur d'Acajou.

FOUCHER (Paul). — Réchain, avaré.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF

et état d'esprit de son futur beau-père et de lui en montrer toute sa reconnaissance.

Il se fit avec cette délicatesse de sentiments que nous lui connaissons.

Cécile eût été la plus heureuse des femmes sans le chagrin qu'elle éprouvait à constater l'augmentation, chaque jour, des souffrances de Mme Louis Benoit.

C'est que si son père manifestait une semblable affection pour André, elle s'était sentie prise du plus grand amour pour Jeanne. Malgré l'empire de cette dernière sur elle-même et sa volonté à garder son masque d'impassibilité, la jeune fille savait lire la douleur sur cette physionomie, calme presque, en apparence. Derrière cette tranquillité du visage, elle devinait les horribles tortures, plus cruelles encore sous le sourire d'emprunt, atroces même, et elle en souffrait à l'égal de la malheureuse mère.

Quant à Louis Benoit, il évitait, autant qu'il le pouvait, de se trouver en présence de la jeune fille; les jours qu'il se rendait à l'hôtel de l'avenue de Noailles, et ils étaient quelque peu espacés, le fabricant de meubles venait presque exclusivement en la société du député, dont il avait vite jaugé la valeur exacte.

A mesure que l'époque fixée pour la signature du contrat s'approchait, Jeanne s'affaiblissait de plus en plus. Elle avait beau se raidir, chercher, en ses forces épuisées, glorieusement un secours suprême contre la défaillance de son esprit, de son cœur, de son âme, il était aisé

de voir chanceler la malheureuse femme. Son visage ne pouvait plus se maintenir dans les lignes d'impassibilité indifférente qu'une énergique volonté lui avait imposée; tout son calme d'apparence s'en allait par lambeaux. Un observateur pouvait suivre toutes les phases de la lutte horrible que Mme Louis Benoit soutenait pour se maintenir en son rôle; et chaque jour, Cécile et André constataient cet état d'âme de leur mère.

Ehfrayés, épouvantés même du degré de cette douleur, surpris par eux malgré tous les soins de Jeanne pour en atténuer l'intensité, ils n'osaient plus se communiquer leurs impressions à ce sujet.

Ils se taisaient, évitant toutes allusions. Même leurs regards, lorsqu'ils se rencontraient, perdaient de leur tristesse et de leur mélancolie.

Mais, si Cécile éprouvait un réel chagrin de cette douleur immense, André ressentait une sourde colère et un sentiment de farouche inquiétude, augmentant chaque jour. Dès l'instant qu'il n'était plus avec sa fiancée, il devenait sombre, et comme accablé sous l'effet d'une sensation indéfinissable, un étrange malaise l'étreignait au cœur, lui contractant la gorge et qu'il ne pouvait chasser ou même adoucir.

Chaque jour il constatait les progrès du mal, chez sa mère, les devenant quotidiennement, malgré l'énergie maternelle et la celerité, et chaque jour il s'identifiait à cette douleur, devenue sienne, par une étrange communion d'âmes.

LE NOUVEAU LYON

de voir chanceler la malheureuse femme. Son visage ne pouvait plus se maintenir dans les lignes d'impassibilité indifférente qu'une énergique volonté lui avait imposée; tout son calme d'apparence s'en allait par lambeaux. Un observateur pouvait suivre toutes les phases de la lutte horrible que Mme Louis Benoit soutenait pour se maintenir en son rôle; et chaque jour, Cécile et André constataient cet état d'âme de leur mère.

Ehfrayés, épouvantés même du degré de cette douleur, surpris par eux malgré tous les soins de Jeanne pour en atténuer l'intensité, ils n'osaient plus se communiquer leurs impressions à ce sujet.

Ils se taisaient, évitant toutes allusions. Même leurs regards, lorsqu'ils se rencontraient, perdaient de leur tristesse et de leur mélancolie.

Mais, si Cécile éprouvait un réel chagrin de cette douleur immense, André ressentait une sourde colère et un sentiment de farouche inquiétude, augmentant chaque jour. Dès l'instant qu'il n'était plus avec sa fiancée, il devenait sombre, et comme accablé sous l'effet d'une sensation indéfinissable, un étrange malaise l'étreignait au cœur, lui contractant la gorge et qu'il ne pouvait chasser ou même adoucir.

Chaque jour il constatait les progrès du mal, chez sa mère, les devenant quotidiennement, malgré l'énergie maternelle et la celerité, et chaque jour il s'identifiait à cette douleur, devenue sienne, par une étrange communion d'âmes.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF

Et le chagrin de Jeanne progressait; la douleur d'André augmentait!

En outre, il éprouvait par instants, ces inexplicables contractions angoissantes, prélude d'un danger inconnu prêt à fondre; sans avoir des pressentiments définis de quelque événement funeste pouvant le frapper, il se sentait envahi d'une sorte d'appréhension vague. C'était comme un enveloppement funèbre, indéfinissable, sorte de suaire impalpable, se mouvant à son corps pour mieux le fixer au tombeau.

C'était aussi une de ces attirances, épouvantable, cauchemardesque, horrible, lui donnant l'impression identique à celle ressentie par ces malheureux oiseaux des tropiques, fascinés sous le regard empli d'éclairs magnétiques du serpent qui les charme et les attire à lui! Mais, en place du reptile, André sentait planer sur lui un gigantesque oiseau, aux immenses ailes noires, prêt à l'enserrer dans leurs replis et à l'étrangler.

Devant Cécile, le jeune homme se secouait, en quelque sorte, pour chasser au plus loin ces pensées décevantes; mais, à peine seul, elles revenaient à son esprit, l'assaillant sans cesse, le torturant sans trêve.

En de telles conditions mentales, il ne devait manquer d'en arriver à maudire la cause du mal effroyable dont souffrait sa mère et lui.

Et cette cause résidait, sans nul doute, en Louis Benoit!

Chaque jour, cette croyance s'affermissait

LE NOUVEAU LYON

Et le chagrin de Jeanne progressait; la douleur d'André augmentait!

En outre, il éprouvait par instants, ces inexplicables contractions angoissantes, prélude d'un danger inconnu prêt à fondre; sans avoir des pressentiments définis de quelque événement funeste pouvant le frapper, il se sentait envahi d'une sorte d'appréhension vague. C'était comme un enveloppement funèbre, indéfinissable, sorte de suaire impalpable, se mouvant à son corps pour mieux le fixer au tombeau.

C'était aussi une de ces attirances, épouvantable, cauchemardesque, horrible, lui donnant l'impression identique à celle ressentie par ces malheureux oiseaux des tropiques, fascinés sous le regard empli d'éclairs magnétiques du serpent qui les charme et les attire à lui! Mais, en place du reptile, André sentait planer sur lui un gigantesque oiseau, aux immenses ailes noires, prêt à l'enserrer dans leurs replis et à l'étrangler.

Devant Cécile, le jeune homme se secouait, en quelque sorte, pour chasser au plus loin ces pensées décevantes; mais, à peine seul, elles revenaient à son esprit, l'assaillant sans cesse, le torturant sans trêve.

En de telles conditions mentales, il ne devait manquer d'en arriver à maudire la cause du mal effroyable dont souffrait sa mère et lui.

Et cette cause résidait, sans nul doute, en Louis Benoit!

Chaque jour, cette croyance s'affermissait

LE NOUVEAU LYON

Et le chagrin de Jeanne progressait; la douleur d'André augmentait!

En outre, il éprouvait par instants, ces inexplicables contractions angoissantes, prélude d'un danger inconnu prêt à fondre; sans avoir des pressentiments définis de quelque événement funeste pouvant le frapper, il se sentait envahi d'une sorte d'appréhension vague. C'était comme un enveloppement funèbre, indéfinissable, sorte de suaire impalpable, se mouvant à son corps pour mieux le fixer au tombeau.

C'était aussi une de ces attirances, épouvantable, cauchemardesque, horrible, lui donnant l'impression identique à celle ressentie par ces malheureux oiseaux des tropiques, fascinés sous le regard empli d'éclairs magnétiques du serpent qui les charme et les attire à lui! Mais, en place du reptile, André sentait planer sur lui un gigantesque oiseau, aux immenses ailes noires, prêt à l'enserrer dans leurs replis et à l'étrangler.

Devant Cécile, le jeune homme se secouait, en quelque sorte, pour chasser au plus loin ces pensées décevantes; mais, à peine seul, elles revenaient à son esprit, l'assaillant sans cesse, le torturant sans trêve.

En de telles conditions mentales, il ne devait manquer d'en arriver à maudire la cause du mal effroyable dont souffrait sa mère et lui.

Et cette cause résidait, sans nul doute, en Louis Benoit!

Chaque jour, cette croyance s'affermissait